



BROCANTE

Dimanche 20 juin 2021



Mairie d'Aavernes

Tel : 01 30 39 20 13 – Fax : 01 34 66 14 89

Email : mairie@avernes95.fr

Site internet : www.avernes95.fr

Réservations jusqu'au 12 juin 2021



#AavernesConnecté :

• site web et facebook de la mairie pour les dernières actualités

• SMS pour les informations spécifiques à Aavernes en vous abonnant à : <https://avernes.alertecitoyens.com>

REGLEMENT

TARIFS ⁽¹⁾ ⁽²⁾ : Réservation de 3 mètres minimum

Exposant	3 mètres	Par mètre supplémentaire
Extérieur à Avernès	18€	5€
Avernois	9€	2,5€

(1) Les tarifs sont majorés de 20% pour tout paiement le jour de la brocante.

(2) Les habitants d'Avernès ont une réduction de 50% sur le tarif du mètre linéaire.

Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement :

- Pour les particuliers, ne pas acheter des objets pour la revente, ce serait alors faire acte de commerce et vous ne pourriez plus alors être considérés comme «particuliers».
- Indiquer le prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense du droit des consommateurs).
- **RÉSERVATION OBLIGATOIRE de 6 mètres minimum** pour garer **une voiture** sur le stand et **8 mètres minimum** pour **un fourgon** ou une voiture + remorque suivant disponibilités.
- **Les emplacements seront attribués dans l'ordre des réservations à réception du règlement total.**
- Respecter l'environnement et la commune qui vous accueille.
- Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la gendarmerie et des organisateurs qui œuvrent pour la sécurité de tous.
- **RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES QUI SERONT PRÉCISÉES QUELQUES JOURS AVANT ET SUR LE LIEU DE LA BROCANTE** (port du masque, gel hydroalcoolique sur les stands...)
- Dans le cas où le brocanteur ne participerait pas à la brocante pour une raison quelconque (intempéries comprises), il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des organisateurs.
- **LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LA VENTE DE COMESTIBLES: les stands de confiserie, alimentation et boissons sont interdits.**
- L'accueil s'effectuera entre 5 heures et 8 heures, le démontage et le rangement des stands est prévu de 18 heures à 20 heures. **Entre 8 heures et 18 heures, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler** à l'intérieur du périmètre de la brocante.
- Déposer dans les containers mis à disposition à cet effet tout invendu que l'exposant ne souhaite pas conserver.
- En cas d'annulation de la brocante par les organisateurs, le montant de votre réservation vous sera remboursé.
- Le participant déclare avoir pris connaissance de ce règlement déchargeant les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.
- Nous rappelons aux Avernois que les bateaux doivent rester libres. Dans le cas contraire, ces mètres occupés seront considérés comme des emplacements à part entière et payants pour eux-mêmes.

En cas de non-respect de ces règles, les exposants pourront être exclus de la manifestation sans délai et sans prétendre à quelque indemnité ou remboursement de toute nature.

BULLETIN D'INSCRIPTION ET DE RESERVATION

À retourner à : Mairie d'Avernes 39 Grande Rue 95450 AVERNES

Avant le 12 juin 2021

NOM.....PRÉNOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....CODE POSTAL.....
Email (écrire en MAJUSCULES).....
Téléphone.....

Professionnel Joir e obligatoirement une photocopie de votre numéro de Registre du Commerce.
Particulier Joindre obligatoirement une photocopie recto verso de votre carte d'identité y compris
 les habitants d'Avernes.

Marchandises vendues : Neuf Occasion

TARIFS ⁽¹⁾ ⁽²⁾ : Réserve de 3 mètres minimum

Exposant	3 mètres	Par mètre supplémentaire
Extérieur à Avernes	18€	5€
Avernois	9€	2,5€

Zone souhaitée : Tennis Orangerie Rue du Château Rue de l'Eglise

(1) Les tarifs sont majorés de 20% pour tout paiement le jour de la brocante.

(2) Les habitants d'Avernes ont une réduction de 50% sur le tarif du mètre linéaire.

Je réserve mètres représentant la totalité de l'emplacement demandé, soit :€.

Je joins un chèque libellé à l'ordre du Régisseur de recettes d'Avernes.

Vous recevrez une confirmation par mail de votre inscription.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L310-2, L310-8 et R-310.9 du code du commerce.

En tant que particulier, je m'engage sur l'honneur à ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait à Le/...../2021

Signature :